REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Troisième Circonscription

Elections Législatives du 30 juin 1968

Profession de Foi

Fernand ICART

Ancien Député - Conseiller Général

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Ve REPUBLIQUE



Electrices,

Electeurs,

La signification du scrutin de dimanche dernier est claire.

● *Le pays a sanctionné ceux qui ont voulu plonger la France dans le drame et la guerre civile et ceux qui, se livrant au jeu destructeur de la vieille politique ont rejoint par opportunisme le camp de la subversion.*

● *Les électeurs, au travers de leurs incertitudes, n'ont pas trouvé d'espérance dans « les politiciens au rancart ».*

● *Ils font confiance aux institutions de la Ve REPUBLIQUE, mais appellent la majorité nouvelle qui se dégagera au lendemain du deuxième tour du scrutin à préparer l'avenir en engageant le pays dans une politique constructive à la fois de REFORME et de DIALOGUE.*

Nous sommes des hommes de cette majorité, nous avons prouvé que nous savions suivre une ligne de conduite politique droite et nette.

C'est la raison pour laquelle les électeurs de cette circonscription nous ont placé largement en tête des candidats au premier tour. MAIS LE DANGER COMMUNISTE N'ETANT PAS POUR AUTANT ECARTE, LES NATIONAUX DE TOUTES TENDANCES, SANS EXCLUSIVE NI RANCUNE, DOIVENT SE RECONCILIER LE 30 JUIN.

Il faut envoyer à l'Assemblée nationale des hommes résolus à éviter le retour du désordre et à rester fidèles à une politique à la fois ferme et libérale.

VALERY GISCARD D'ESTAING a appelé les Français à cet effort et à cette discipline. Depuis cinq ans, nous combattons à ses côtés.

Notre but est d'aider le département à s'engager dans une voie nouvelle, tant sur le plan des habitudes politiques, que sur celui de la renaissance économique d'une région particulièrement frappée par la crise que nous venons de traverser. Nous avons besoin, en dehors même des options politiques, d'une large approbation qui nous confère cette mission particulière.

La France, notre Département, ont des ressources considérables et qu'il convient d'utiliser. Ce qu'il faut désormais, c'est nous mettre au travail et construire dans l'ordre UNE POLITIQUE POUR L'AVENIR.

Fernand ICART.



Remplaçant éventuel :

Jacques DUMAS - LAIROLLE

Avocat au Barreau de Nice

IMP. UNIVERSELLE - NICE